

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

La bibliothèque jeunesse Crimée: illustration du rôle social des bibliothèques

PANTALEAO Sandrine
8^e promotion

sous la direction de
Blandine Aurenche
Bibliothèque Crimée

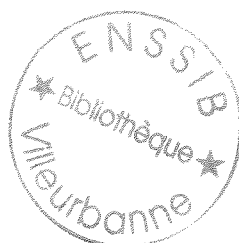


2000

1999
DCB ST
39

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	p.1
INTRODUCTION	p.2
<u>I. LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE PARIS</u>	p.3
1. Rappel historique	p.3
2. Les services centraux	p.4
3. Etat des lieux à l'aube de l'an 2000: une politique du livre et de la lecture?	p.6
<u>II. PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE CRIMEE</u>	p.7
1. Une réalité sociale difficile	p.7
*Le 19 ^e arrondissement	p.7
*Crimée: les communautés en présence	p.8
*Le rayonnement de la bibliothèque Crimée	p.9
2. L'établissement	p.10
3. L'équipe	p.13
<u>III. UN PROJET D'ETABLISSEMENT DECLINE</u>	p.14
1. La Petite Enfance	p.15
2. La médiation au quotidien: un projet aux multiples facettes	p.18
3. La collaboration avec le monde scolaire	p.21
CONCLUSION	p.23
ANNEXES	p.24
Annexe 1: Organigramme de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris	p.25
Annexe 2: Organigramme du Bureau des Bibliothèques et du Livre de la Ville de Paris	p.27
Annexe 3: Partenariat REP 15 / Bibliothèque Crimée Projet 1999-2000	p.29



REMERCIEMENTS

Je remercie Madame Blandine Aurenche, directrice de la bibliothèque Crimée, pour son accueil et le soutien qu'elle m'a apporté tout au long de ce stage. Je remercie aussi toute l'équipe de la bibliothèque auprès de qui j'ai beaucoup appris : Agnès, Boki, Laurence, Hervé, Valérie, Marie-Pierre, Danielle F., Danielle L., avec une mention particulière pour Cathy, qui m'a beaucoup aidé pendant mes démêlés avec les ordinateurs de tous ordres. Je salue aussi Christelle et Uberline, lectrices infatigables de « LIRE à Paris ».

INTRODUCTION

Le choix d'un stage professionnel n'est pas une chose évidente, surtout lorsque son enjeu est l'acquisition des compétences et des pratiques nécessaires à l'obtention d'un emploi dans une collectivité territoriale. L'expérience acquise lors du stage d'étude se doit d'être riche du point de vue théorique, mais aussi pratique, car de celle-ci doivent découler les arguments propres à convaincre une équipe municipale ou un conseil général que le conservateur saura gérer l'établissement.

A tort ou à raison, je n'ai pas choisi de faire ce stage d'étude dans une structure susceptible de me proposer un poste. Pour des raisons statutaires, je savais, par avance, que je n'avais aucune chance de trouver un poste au sein du réseau parisien. Cependant, je suis persuadée que la bibliothèque Crimée est une bonne école pour les élèves conservateurs.

Mon stage d'étude est à la fois une étape importante dans un projet professionnel en maturation et le fruit de ma rencontre avec Madame Blandine Aurenche lors du dernier Salon du Livre de Paris. Intimement convaincue du rôle de la lecture publique dans le maintien de la cohésion sociale et de son apport pour chaque individu, je souhaitais travailler dans une bibliothèque où ces enjeux s'imposaient d'emblée. Madame Blandine Aurenche a su me convaincre, et je l'en remercie, que la bibliothèque Crimée était au coeur de cette problématique.

I. LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE PARIS

Les données 1998 font état de 63 établissements pour la ville de Paris. Ces 63 bibliothèques se décomposent de la manière suivante : 56 bibliothèques de prêt à fonds encyclopédiques comprenant 40 bibliothèques pour adultes, 50 bibliothèques pour enfants, 31 discothèques, 7 vidéothèques et 7 bibliothèques spécialisées¹. Ce réseau, qui de prime abord peut paraître dense, dessert une population de 2 175 200 habitants² et ne totalise que 3716 places assises, soit 1,7 places pour 1000 habitants. A ce déficit de places s'ajoute une inscription sur le territoire parisien qui semble bien aléatoire. Ainsi, si le centre et l'est parisien sont bien pourvus³, certains arrondissements tels que le 13^e, le 14^e et le 15^e font figure de parents pauvres⁴. Cette situation s'explique en partie par l'histoire du réseau parisien.

1. Rappel historique

Mis en place à la fin du XIX^e siècle, le réseau parisien ne s'est pas organisé autour d'une ou de plusieurs centrales desquelles dépendraient des annexes. En effet, Paris ne possède pas de bibliothèque centrale, bien qu'une telle institution ait existé à deux reprises autrefois. La première fut confisquée par l'Etat à la Révolution ; la seconde, située dans l'ancien Hôtel de Ville, fut détruite dans l'incendie de mai 1871. Dans ce contexte de la fin du XIX^e siècle, où le souci de la bonne moralité des «classes laborieuses» primait encore sur l'instruction, la ville de Paris favorisa la création de petites bibliothèques populaires. Ces établissements, conçus comme des institutions de bienfaisance, furent logés dans les mairies ou les écoles, et ne bénéficièrent d'aucune coordination technique. Ce dispositif fut légèrement amélioré sous l'impulsion d'Ernest Coyecque, directeur du bureau des bibliothèques en 1913, puis inspecteur des

¹ Il s'agit de la Médiathèque Musicale de Paris, de la Bibliothèque du Cinéma, de la Bibliothèque des Arts Graphiques, de la Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris, de la Bibliothèque Forney, de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, de la Bibliothèque des Littératures Policières et de la Bibliothèque Marguerite Durand.

² Chiffre du recensement de 1990.

³ Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements comptent 11 bibliothèques, les 19^e et 20^e arrondissements comptent à eux-seuls 12 bibliothèques.

⁴ Au total, ces trois arrondissements n'ont que 9 bibliothèques.

bibliothèques parisiennes en 1916. Cependant globalement, ce premier réseau subsista jusque dans les années soixante, date à laquelle la ville, consciente de son fort retard dans le domaine de la lecture publique, entreprit de rénover celui-ci. En 1967, un premier schéma directeur fut élaboré. Il prévoyait de mailler le territoire parisien avec trois types d'établissements : de grands établissements d'une superficie de 1000 m² environ et comportant les trois sections d'usage (adultes, jeunesse et discothèque)⁵, de petites bibliothèques de quartier pour un public de proximité et des bibliothèques spécialisées en jeunesse. En dépit de ce schéma ambitieux, force est de constater que seuls les gros efforts prévus pour les interstitiels jeunesses ont été réalisés.

Forte de l'expérience de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse⁶, la ville de Paris a créé 11 bibliothèques jeunesse entre 1965 et 1994⁷.

2. Les services centraux

Afin de mieux comprendre l'organisation des bibliothèques du réseau parisien et leurs spécificités, il est nécessaire de dresser un panorama des services centraux dépendant du Bureau des Bibliothèques et du Livre de la Ville de Paris. Au sein de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, le Bureau des Bibliothèques a pour vocation de proposer les orientations générales des bibliothèques, de mettre en place les moyens de leur fonctionnement, de coordonner et de contrôler leurs activités⁸. Parallèlement aux services administratifs et au service scientifique, le Bureau des Bibliothèques a développé trois secteurs destinés à aider les bibliothèques dans leur gestion quotidienne. Il s'agit du Service Technique des bibliothèques, de la Réserve Centrale et du Service de l'Informatique, du Multimédia et de l'Image (SIMI). Le Service Technique, créé en 1971, occupe une position originale, car il joue le rôle, au sein du réseau, d'un prestataire de service. Comme l'indique l'*Annuaire 1999-2000 des*

⁵ La bibliothèque Picpus, ouverte en 1975, avec ses 1600 m² de superficie reste la référence de ce schéma.

⁶ La bibliothèque de l'Heure Joyeuse, créée en 1924 avec le soutien du Book Committee on Children's Libraries, fut la première bibliothèque française entièrement consacrée aux enfants.

⁷ Il s'agit des bibliothèques La Fontaine (1^{er} arrondissement, 1983), Isle-Saint-Louis (4^e arrondissement, 1979), Courcelles (8^e arrondissement, 1982), Diderot (12^e arrondissement, 1979), Gutenberg (15^e arrondissement, 1991), Brochant (17^e arrondissement, 1984), Maurice Genevoix (18^e arrondissement, 1991), Benjamin Rabier (19^e arrondissement, 1994), Crimée (19^e arrondissement, 1988), Mortier (20^e arrondissement, 1965), Orteaux (20^e arrondissement, 1980).

bibliothèques de la Ville de Paris : « L'activité du service se déploie suivant quatre axes principaux, selon une chaîne logique, équivalente au circuit du livre dans toute bibliothèque : l'information bibliographique, l'achat des documents, le traitement intellectuel (catalogage et indexation) et manuel (reliure ou consolidation et équipement pour le prêt), enfin le retraitement (désherbage, gestion de la réserve centrale et redistribution) ». C'est dans ce cadre, que 15 comités de lecture, constitués par des bibliothécaires du réseau, analysent les services de presse envoyés par les éditeurs, et constituent des listes destinées aux bibliothèques. Ce système de listes a pour but de gérer efficacement les achats en gros. Les listes n'ont aucun caractère obligatoire et les ouvrages qui ne se trouvent pas sur les listes sont commandés directement par les établissements à leurs fournisseurs habituels (éditeurs, libraires...). Les problèmes posés par l'accroissement normal des collections ont été en partie résolus par la création, en 1984, d'une réserve centrale. Ainsi les ouvrages retirés des fonds courants, pour faire place aux nouveautés, sont versés dans cette réserve lorsqu'ils peuvent continuer d'intéresser une partie du public. Les usagers ont accès à ce fonds par l'intermédiaire du catalogue collectif informatisé. Enfin, dépendant directement du Bureau des Bibliothèques, le Service de l'Informatique, du Multimédia et de l'Image (SIMI), créé en 1996, résulte de la fusion entre l'ancien service audiovisuel et la mission informatique. Il est à la disposition des bibliothèques dans les quatre domaines suivants : l'informatisation du réseau, la bureautique, le multimédia et les images. A ce titre, il organise ou gère directement la maintenance du matériel installé et la formation des bibliothécaires. Ce dispositif est complété dans le domaine des animations culturelles par les prestations de l'association Paris-Bibliothèques⁹. Dans le cadre d'une convention passée avec la ville, qui assure l'essentiel de ses subventions, elle réalise ou produit toutes les manifestations destinées au réseau des bibliothèques municipales. Pour des projets plus spécifiques à leur établissement, les bibliothécaires disposent, cependant, d'un budget d'animation. En dernier lieu ce cadre administratif est complété par l'organisation de concours propres à la ville de Paris pour le recrutement de son personnel. La Mission des Ressources Humaines du Bureau des Bibliothèques s'occupe de la formation continue en proposant de nombreux stages aux agents du réseau.

⁸ Annexes 1 et 2 : organigramme de la Direction des affaires culturelles et organigramme du Bureau des Bibliothèques et du Livre.

⁹ Anciennement Agence Culturelle de Paris, changement de nom en 1998.

3. Etat des lieux à l'aube de l'an 2000 : Une politique du livre et de la lecture ?

Les lourdeurs administratives engendrées par ce cadre sont multiples et expliquent en partie un certain nombre de dysfonctionnements. Au cloisonnement interne déjà très fort se superpose une imperméabilité encore plus pesante entre les différentes directions de la ville, étouffant ainsi des partenariats pourtant naturels. Le Plan Paris-Lecture¹⁰, par exemple, a été entièrement élaboré par la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) sans que le Bureau des Bibliothèques ne prenne part à aucun moment à la discussion. L'implication de la Direction des Affaires Sociales dans le projet « Lire à Paris », qui voit actuellement le jour, est le fruit de négociations entreprises depuis dix ans.

Cependant, les retards accusés par l'ensemble du réseau parisien doivent se lire comme les symptômes du manque d'intérêt porté par les pouvoirs politiques à la lecture publique. Monsieur Jean-Claude Utard¹¹, responsable de la Mission des Ressources Humaines au Bureau des Bibliothèques, soulignait que ce désintérêt se traduit fortement dans les faits, à savoir la constitution d'un réseau déséquilibré sans geste architectural, les bibliothèques ouvertes récemment résultant plus des opportunités foncières de la ville que de nécessités locales.

Privé d'une audience auprès des responsables politiques, le Bureau des Bibliothèques s'est défini trois priorités afin de rééquilibrer le réseau. D'une part, il essaie de freiner les petites constructions, souvent soutenues par les maires d'arrondissement par clientélisme, et de promouvoir les projets de grande envergure dont le rayonnement permettrait d'impulser une véritable politique de lecture publique. Ainsi, il soutient activement le projet d'une médiathèque de 4000 m², équipée de matériel dernier cri en matière de nouvelles technologies, qui serait implantée rue d'Alleray dans le 15^e arrondissement¹². D'autre part, il encourage la mobilisation des équipes autour de l'élaboration de projets d'établissement, en proposant notamment des audits menés par des consultants extérieurs¹³, et de plus en plus en favorisant le

¹⁰ Plan qui consistait à pourvoir toutes les écoles maternelles et élémentaires en Bibliothèques Centres de Documentation (BCD) dignes de ce nom.

¹¹ Rencontré le 28 septembre 1999 dans le cadre du mémoire d'étude.

¹² Ce projet est en attente depuis plusieurs années, faute d'une décision du Conseil de Paris.

¹³ Audits menés dans le cadre des Projets Communication-Accueil.

recrutement sur profil de poste. Enfin, il organise des formations à la demande des établissements ou sur des projets reconnus prioritaires tels que «la petite enfance » et «les nouveaux publics », et ce pour toutes les catégories de personnel.

Pour couronner ce tableau déjà passablement noirci, l'informatisation du réseau, entreprise en 1988, n'est pas encore achevée ; les données 1998 indiquent que sur les soixante-trois établissements comptés par la ville, « cinquante-cinq sites sont informatisés ou en cours d'informatisation ». Or, le système est déjà obsolète au regard des systèmes actuellement sur le marché¹⁴. Parallèlement, au moment où de nombreuses bibliothèques commencent à dresser un premier bilan sur l'usage des nouvelles technologies, le SIMI annonce que dix établissements seront équipés en multimédia avant la fin de l'année 1999. L'installation de postes ayant l'Internet a été repoussée à décembre, et étant donné le manque chronique d'espace, ces nouveaux services s'ouvriraient au détriment des autres collections.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi si le travail fait par chaque établissement n'est pas négligeable, l'évaluation menée à l'échelle du réseau contraste fortement avec l'image que nous avons de la capitale en général.

II. PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE CRIMEE

1. Une réalité sociale difficile

***Le 19^e arrondissement**

Cet arrondissement a été créé en 1860 par le rassemblement de la Villette et de Belleville. La présence de grandes zones industrielles à la fin du XIX^e siècle en a fait, dès l'origine, un quartier populaire, très densément peuplé. A la fermeture des grands sites industriels dans les années soixante, plus de 50% de la population active se composaient d'ouvriers et de petits employés (taux le plus fort de la ville de Paris). Pendant très longtemps, le 19^e arrondissement eut la triste gloire de détenir le plus fort taux d'analphabétisme de toute l'agglomération parisienne. Avec ses 165 000 habitants

¹⁴ Je pense notamment au système Best-seller mis en place à Lyon et l'interface Archimed développée pour le SCD de l'Université de Technologie de Troyes.

recensés en 1990, soit la population d'une agglomération comme Limoges ou Amiens, le 19^e arrondissement constitue une véritable ville dans la ville, une ville jeune où la moyenne d'âge est de 36 ans (39 ans pour tous les arrondissements confondus) et où les moins de 15 ans représentent 18% de la population (14% à Paris en moyenne). Enfin, même si forte population ne rime pas forcément avec pauvreté, force est de constater que certains îlots réunissent toutes les caractéristiques des tiers et quart-mondes.

Par ailleurs, si l'analphabétisme est en régression, l'illettrisme et l'échec scolaire ont une acuité de plus en plus préoccupante. La plupart des établissements scolaires font partie des dispositifs Z.E.P.-R.E.P.¹⁵, et de nombreuses écoles primaires ont des classes d'initiation¹⁶ et de perfectionnement. Enfin, le poids de la population d'origine étrangère (18%) complète la physionomie du quartier.

Cet arrondissement dans le domaine de la lecture publique est couvert par six bibliothèques, ce qui est beaucoup à l'échelle de Paris, mais bien peu pour 165 000 habitants. Ces six bibliothèques traduisent bien la priorité donnée à la jeunesse, puisque les bibliothèques Crimée et Benjamin Rabier sont spécialisées en jeunesse, la bibliothèque Hergé ne comporte que deux sections, à savoir jeunesse et discothèque, la bibliothèque Fessart est mixte avec une section jeunesse et une section adultes, la bibliothèque Place des Fêtes comporte les trois sections d'usage, seule la bibliothèque Flandre est réservée aux adultes. Un quart des enfants de l'arrondissement est inscrit dans les bibliothèques, mais que bien plus les fréquentent ponctuellement.

*Crimée : les communautés en présence.

Située à l'intersection de la rue Petit et de la rue de Crimée, la bibliothèque Crimée est à la jonction de toutes ces données, au cœur d'un des îlots de pauvreté où l'expression «réalité sociale difficile» prend tout son sens. Si la rue Petit est «célèbre» à l'échelle parisienne, c'est moins en raison de sa bibliothèque que des squats et des logements insalubres qui la parsèment. Une centaine de familles africaines, originaires du Sénégal, du Mali, de Mauritanie et de Gambie, vivent dans les squats de la rue Petit. Si l'on élargit ce cercle, ce sont environ quatre-cent familles, plus ou moins en situation irrégulière, qui s'entassent dans des logements de fortune, parfois sans eau ni électricité.

¹⁵ Zone d'Education Prioritaire-Réseau d'Education Prioritaire.

Aux ¹cotés de cette communauté africaine, coexistent, mais pas sans heurts, une communauté juive assez traditionaliste et une communauté maghrébine très attachée à l'Islam. Ecoles coraniques et écoles juives drainent une forte population. Ces trois communautés marquent fortement la physionomie du quartier et engendrent un certain nombre de problèmes, qui ne peuvent se comprendre en plaquant le modèle français de la famille et de la société en général.

Dans le contexte d'une bibliothèque spécialisée en jeunesse comme Crimée, il est important de connaître la structure familiale dans laquelle vivent les enfants, afin de mieux maîtriser leurs comportements. D'une manière générale, la cellule familiale de base des communautés africaines est plus large que celle que nous connaissons en France, et les relations entre ses différents membres ne s'organisent pas de la même façon. Aux ¹cotés des parents, deux personnes remplissent un rôle fondamental auprès des enfants ; il s'agit de la grand-mère à qui reviennent les relations d'affection et de compréhension, et de l'oncle qui assume l'autorité et les responsabilités qui chez nous incombent au père. Privés de ces deux référents, parents et enfants sont souvent désorientés et n'arrivent pas à retisser les liens distendus entre eux. Ce manque, ajouté au déracinement des parents, est très sensible chez les enfants africains qui fréquentent la bibliothèque Crimée. Ils sont à la fois en quête d'affection et rebelles à une autorité qu'ils ne reconnaissent pas. Enfin, sans vouloir noircir le tableau, quelques enfants sont atteints de saturnisme ou de maladies entraînant des troubles de comportement graves, devant lesquels le personnel de la bibliothèque se trouve démuni (professionnellement et humainement). Si j'insiste autant sur la communauté africaine, c'est parce qu'elle constitue une part importante du public de la bibliothèque Crimée.

*Le rayonnement de la bibliothèque Crimée

A l'échelle de l'arrondissement, le rayonnement de la bibliothèque Crimée s'opère, sur le plan de la fréquentation individuelle, sur un périmètre relativement exigü. Ce périmètre se trouve délimité, de façon grossière, par le Canal de l'Ourcq d'une part, et par le Parc des Buttes Chaumont d'autre part. Cependant, la fréquentation de la bibliothèque ne correspond pas l'étroitesse de ce périmètre ; le mercredi et le samedi,

¹⁶ Classes dénommées CLIN dans lesquelles les enfants apprennent le français.

plan de la bibliothèque

les «quarante-six places de consultation » sont bien insuffisantes, les tables sont prises d'assaut et les enfants s'installent partout. Ils investissent les 350 m² dédiés au service public comme un deuxième foyer, où ils se sentent à l'aise. Comme dans de nombreuses bibliothèques, les statistiques ne suffisent pas à rendre compte de l'activité et de l'audience de Crimée. Avec un peu plus de 59 000 prêts enregistrés en 1998, la bibliothèque Crimée n'appartient pas au peloton de tête du réseau parisien, constitué par les bibliothèques Melville (13^e), Clignancourt (18^e) et Parmentier (11^e) qui atteignent entre 550 et 700 000 prêts par an. Pour une superficie équivalente (380 m²) et des collections un peu moins importantes (19 000 documents), la bibliothèque jeunesse Benjamin Rabier, elle aussi dans le 19^e arrondissement, enregistre le double de prêts. Dans le même ordre d'idée, les 1962 usagers inscrits en 1998 à Crimée semblent bien peu comparés aux 300 000 inscrits recensés sur l'ensemble du réseau. Une fois de plus, se pose le problème d'une évaluation dans laquelle les non-inscrits ne sont pas pris en compte, problème encore plus préoccupant à Crimée par la nature même des activités que la bibliothèque propose (lectures individuelles...). Du point de vue des collectivités, ce périmètre est considérablement élargi. En participant au Réseau d'Education Prioritaire par le biais d'une convention, la bibliothèque a noué officiellement des relations avec deux collèges, six écoles élémentaires et cinq écoles maternelles. Par ailleurs, elle sollicite tous les établissements scolaires à sa périphérie.

Enfin, très impliquée dans le projet « Lire à Paris »¹⁷, la bibliothèque travaille régulièrement avec les structures petite enfance de l'arrondissement (haltes-garderies, crèches, foyers, PMI...).

2.L'établissement

La bibliothèque Crimée a été ouverte en 1988, au rez de chaussée d'un ensemble de HLM datant de la même époque¹⁸. Avec ses 350 m² dédiés au service public, et des collections importantes (22 600 imprimés et un total de 25 100 documents en y ajoutant les phonogrammes et les diapositives), c'est un établissement conséquent, d'autant plus qu'il est spécialisé en jeunesse. Comme partout ailleurs sur le réseau, le manque

¹⁷ Projet petite enfance, développé dans le chapitre suivant.

d'espace est un frein au développement des collections et aux animations. Ainsi par exemple, elle ne dispose pas d'un espace d'exposition ; la mise en place d'une exposition de 18 panneaux (affiches) a demandé presque une journée et la participation de trois bibliothécaires, car il a fallu vider puis déplacer des rayonnages afin de ménager un espace correct. Si le résultat du point de vue de la présentation de l'exposition est satisfaisant, cela l'est nettement moins du point de vue de l'accueil du public, car il a fallu supprimer quatre places de consultation.

Le budget d'acquisition de Crimée est de 114 500 francs pour 1999 ; il se décompose de la manière suivante : 94 300 francs pour la dotation de livres¹⁹, 20 200 francs pour les abonnements et 9 000 francs pour les phonogrammes. Ce budget est jugé satisfaisant, d'autant plus qu'il a été très fortement augmenté par rapport à l'année précédente en raison des actions Petite Enfance mis en place par la bibliothèque²⁰. Par ailleurs, la bibliothèque dispose de 16 900 francs pour les opérations de reliure et de réparation des ouvrages, et de 2 500 francs pour l'achat de fournitures de bureau. Pour les animations, cependant, la bibliothèque est gênée par la modestie de son budget. En 1999, le budget d'animation n'était que de 10 000 francs²¹, somme allouée par Paris-Bibliothèques après la prise de connaissance des projets de la bibliothèque. Ce budget est remis en cause chaque année, la bibliothèque ne sait jamais de combien elle va disposer pour l'année suivante.

Les acquisitions sont faites de deux façons. D'une part, les bibliothécaires ont la possibilité de commander les livres par le biais du service technique, qui propose pour les bibliothèques jeunesse une liste de soixante titres tous les quinze jours. Ces listes établies par les bibliothécaires du réseau sélectionnent, dans une production éditoriale abondante, les livres, qui susceptibles d'intéresser plusieurs bibliothèques, peuvent faire l'objet d'un achat de masse. Il est parfois difficile de faire une idée sur les livres, c'est pourquoi les bibliothécaires se rendent chaque mois à la présentation critique de nouveautés faite par la Joie par les Livres, ou vont à tour de rôle en librairie. Une fois

¹⁸ Bien que récents, ces locaux ne sont pas exempts de vicissitudes matérielles. Pendant mon stage, la bibliothèque a dû faire face à quatre fuites d'eau ; l'une d'elle a entraîné, pour cause de court-circuit potentiel, la fermeture de l'établissement pendant une journée.

¹⁹ A titre de comparaison, il faut noter que les crédits pour la dotation de livres de la bibliothèque Courcelles, établissement un peu plus grand, sont de 85 000 francs.

²⁰ La bibliothèque s'est vue ainsi allouer 11 000 francs supplémentaires pour l'achat de livres destinés à ces actions.

que les bibliothécaires ont fait leurs choix et ont renvoyé la liste au service technique, le bureau des commandes se charge de l'achat des livres et répartit les commandes entre les fournisseurs attributaires du marché. C'est donc le service technique qui engage les dépenses, mais il envoie après réception des ouvrages une facturation fictive aux bibliothèques afin de leur permettre de tenir leurs comptes à jour. Les ouvrages commandés par ce système sont catalogués (LC-Marc) et indexés (Rameau et Dewey) directement par le service technique, puis acheminés à la bibliothèque après avoir été reliés, équipés et cotés. Leur réception donne lieu, à la bibliothèque Crimée, à une réunion de l'équipe (tous les vendredis matins), afin que soit attribué à chaque ouvrage un centre d'intérêt et un niveau de lecture. Ces réunions sont importantes, car elles permettent aux bibliothécaires de prendre connaissance des nouveautés en se répartissant les lectures. D'autre part, les bibliothécaires peuvent commander les ouvrages qui ne se trouvent pas sur les listes aux éditeurs ou aux libraires. Pour l'année 1999, les deux-tiers des commandes ont été faits par le biais du service technique.

L'organisation des collections résulte à Crimée, comme dans bien d'autres bibliothèques d'une adaptation de la classification Dewey. Les ouvrages dits de « fiction » sont répartis de la façon suivante : les albums rangés par ordre alphabétique d'auteurs dans des bacs (les albums pour tout-petits sont signalés comme tels et rangés à part), les premières lectures, les romans pour enfants, les romans pour ados, les contes, les contes premières lectures et les bandes dessinées. Les documentaires sont classés en centres d'intérêt, puis en sous-centres d'intérêt plus ou moins proches de la Dewey²². La bibliothèque a aussi constitué un fonds d'ouvrages destinés aux adultes sur l'éveil de l'enfant. Les revues et les documents sonores sont dans la mesure du possible disposés à proximité des centres d'intérêt correspondants. Cette organisation des collections n'est pas toujours, aux yeux des bibliothécaires comme aux yeux du public, évidente ; cependant, mise en place depuis plusieurs années, elle est jugée lisible par la majorité du public.

L'informatisation du réseau, entreprise en 1988 sur l'ensemble du réseau parisien, a été effective pour Crimée en 1996. Le logiciel PLUS, développé par la société GEAC, permet le catalogage des ouvrages, la consultation en ligne, des critères

²¹ Somme bien mince comparée aux plus de 300 000 francs de budget d'animation dont dispose la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris.

de recherche variés, l'inscription des lecteurs, le prêt de documents et la sortie de statistiques. Il ne s'agit pas d'une architecture client-serveur, ainsi lorsqu'une panne de réseau se produit (ce qui n'est pas rare), la bibliothèque peut travailler en local sur son disque dur, mais ses possibilités sont très limitées. Le manque de convivialité du système et son obsolescence ont été pris en compte par les autorités de tutelle, qui projettent une réinformatisation du réseau à partir de 2001. Par ailleurs, la bibliothèque ne dispose, pour le travail interne, que d'un PC équipé de Windows 95 et du strict minimum en matière de bureautique (Works 3.0). Pour compenser ce manque de moyens, les bibliothécaires déploient des trésors d'ingéniosité, et bien souvent réalisent les documents spécifiques à la bibliothèque sur leur ordinateur personnel²³.

3.L'équipe

L'équipe de la bibliothèque compte actuellement 10 personnes : une bibliothécaire (responsable de l'établissement), quatre bibliothécaires adjoints, trois adjoints administratifs des bibliothèques, un médiateur contractuel, un emploi-jeune « médiateur culturel et social en bibliothèque ». Le recrutement d'un magasinier est en cours. Cette décomposition statutaire est très artificielle, chaque membre de l'équipe assume des responsabilités qui souvent excèdent son statut. Par exemple, c'est une adjointe administrative des bibliothèques qui a la responsabilité des actions petite enfance, ce qui en terme de charge de travail ou de prise d'initiatives ne correspond ni à son grade, ni à son salaire. Le fonctionnement de la bibliothèque repose sur un décloisonnement des tâches et la polyvalence des bibliothécaires à la fois pour le travail interne et le service public. Cependant si tout le monde participe au rangement, lit des histoires, aide les enfants à faire leurs devoirs (y compris le chef d'établissement), deux personnes ont une place un peu particulière au sein de l'équipe. Il s'agit de Boki Diawara, médiateur interne et externe de la bibliothèque, et de Valérie, « médiatrice culturelle et sociale en bibliothèque », qui suite au dispositif emploi-jeune a été recrutée début septembre, au même titre que sept autres emploi-jeunes, par la ville de Paris. De façon schématique, ils se distinguent du reste de l'équipe par l'absence dans leurs

²² Ainsi, un livre sur les civilisations de l'Asie correspond au centre d'intérêt « Peuples », catégorie « Monde », ce qui en Dewey peut être traduit par une cote en 915.

fonctions de tâches purement bibliothéconomiques. S'ils participent aux acquisitions, ils n'interviennent pas dans le traitement des documents, et s'ils aident les enfants à se servir de l'OPAC, ils ne font, en revanche, aucune action de prêt-retour. Ils sont là pour renforcer les actions de médiation au quotidien que l'équipe mène depuis plusieurs années.

III. UN PROJET D'ETABLISSEMENT DECLINE

Dans son numéro sur «le boom des bibliothèques»²⁴, le magazine Télérama a qualifié la bibliothèque Crimée d'« oasis dans la cité », soulignant par-là ce que j'ai évoqué rapidement, à savoir des conditions de vie difficiles, une insécurité qui tient plus à une certaine précarité qu'à la délinquance et un sentiment d'abandon. Située au cœur de cette réalité sociale difficile, la bibliothèque fait figure de havre joyeux pour le passant, mais aussi et surtout pour ses usagers. Cependant, le calme qui règne aujourd'hui, ne doit pas occulter le passé et les difficultés que l'équipe a dues surmonter. Lorsqu'en 1995, Blandine Aurenche a pris la direction de cet établissement, la situation s'était à ce point dégradée que la bibliothèque avait été fermée, et que la présence d'un vigile contrôlant les entrées avait été une des conditions requises par le personnel pour sa réouverture. Désireuse de pacifier la bibliothèque, et convaincue que celle-ci se devait d'être clairement identifiée par les autres acteurs du quartier, Blandine Aurenche est allée à la rencontre des acteurs institutionnels et associatifs du quartier. La reconnaissance de la bibliothèque s'est peu à peu fortifiée des rencontres formelles ou informelles lors des conseils de quartier, de journées portes-ouvertes au foyer africain... Seul équipement culturel de proximité, la bibliothèque est sortie de son isolement en nouant des liens avec les professionnels impliqués sur le terrain, des travailleurs sociaux dans leur grande majorité. C'est dans ce cadre que la bibliothèque, représentée par sa directrice, a joué un rôle fondateur dans la création de l'association Jaurès Petit Pantin, relais au service des habitants et des communautés en difficulté. De ces rencontres sont nés des partenariats, et de ces partenariats découle une multiplicité d'actions concourant toutes au projet d'établissement. Prendre la mesure des difficultés sociales du quartier a

²³ Discrète allusion aux problèmes logistiques rencontrés pour la rédaction du rapport de stage et du mémoire d'étude.

permis de construire un projet d'établissement cohérent. C'est lors d'une de ces visites d'information que Blandine Aurenche a rencontré au foyer africain Boki Diawara, personne ressource de premier plan sur le quartier. Reconnu par la communauté africaine comme arbitre de bon conseil et jouissant d'une forte autorité auprès des enfants, Boki Diawara n'a pas eu de mal à s'intégrer au sein de la bibliothèque comme médiateur interne et externe. Engagé comme contractuel par la ville de Paris depuis trois ans, il est pour beaucoup dans la pacification de la bibliothèque et dans l'instauration de rapports normaux entre les bibliothécaires et les enfants. Une fois la paix restaurée et soucieuse de répondre au mieux aux besoins des enfants du quartier (usagers et non-usagers), la bibliothèque a développé des activités dans trois directions :

- la petite enfance
- un travail de médiation au quotidien qui se traduit par la mise en valeur d'une relation individuelle de qualité
- des propositions débouchant sur une collaboration réciproque avec le monde scolaire

1.La petite enfance

La prise en compte du public des tout-petits dans les bibliothèques est un phénomène relativement récent, qui date pour la plupart des établissements au mieux d'une vingtaine d'années. L'introduction d'activités pour les tout-petits dans les bibliothèques doit beaucoup, en région parisienne, tout au moins, aux pratiques développées par l'association ACCES (Actions culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) dans le département de l'Essonne. Cette association, créée en 1981 par le professeur René Diatkine , Tony Lainé et Marie Bonnafé, tous deux psychanalystes, a pour objectif de mettre le plus tôt possible les bébés en contact avec les livres et les histoires, principalement ceux dont les cultures familiales n'intègrent pas le livre et la lecture. Le plaisir partagé dès la petite enfance entre l'adulte et l'enfant autour du livre est considéré comme un élément de prévention important contre les ségrégations issues des échecs scolaires. Dans cette optique, ACCES a travaillé dans deux directions qui se complètent. D'un côté, l'association a organisé et organise des séminaires et des groupes de travail avec des échanges entre professionnels de la petite enfance

²⁴ Télérama, n°2579, 16 juin 1999, p.19.

(personnel de PMI, de crèche, enseignants de maternelle...) et des bibliothèques. L'autre versant du projet s'appuie sur « la mise en place disséminée d'animations du livre menées avec les bibliothèques, hors de leurs murs, en allant au devant des familles les plus démunies, mais sans les isoler, sans contribuer à leur exclusion »²⁵. Ces animations, faites dans les salles d'attente des PMI devant et avec les parents par des animatrices-conteuses donnent lieu à des observatoires réguliers qui permettent d'analyser la réception des enfants et de leurs parents, et des difficultés que peuvent rencontrer les animatrices.

Fortement inspirées par les pratiques et les réflexions d'ACCES, des bibliothécaires du 19^e arrondissement et des structures de la petite enfance ont entrepris de se retrouver pour des actions communes autour du livre. Il s'agissait en premier lieu à la demande d'une directrice de crèche familiale de sensibiliser les assistantes maternelles au livre et de toucher les parents. De ponctuelles, ces actions sont devenues régulières et ont pris une telle ampleur qu'elles ne pouvaient plus, dans les conditions actuelles de personnel, être assumées par les seules bibliothécaires. C'est pourquoi sur les conseils d'ACCES, les bibliothécaires ont créé une association spécifique pour le projet parisien, il s'agit de l'association « LIRE à Paris ».

La création de l'association en 1998, soit 10 ans après le début des actions petite enfance, montre combien la nécessaire implication des pouvoirs politiques est parfois longue à obtenir, et combien la constance et l'acharnement des bibliothécaires sont importants. Le fonctionnement de l'association est assez complexe. D'une part, elle bénéficie de subventions de la DASES²⁶ et de la DRAC²⁷ et d'un apport en nature de la DAC²⁸ qui consiste en une formation et un tutorat dispensés gratuitement par les bibliothécaires impliqués dans le projet. D'autre part, la DASES est responsable du recrutement en contrat emploi-jeunes des « animateurs-conteurs » formés par l'association. « LIRE à Paris » a passé une convention avec les directions de la DASES et de la DAC pour un projet « Livre et Petite Enfance » qui, dans un premier temps touche cinq arrondissements : le 5^e, 6^e, 13^e, 19^e et 20^e arrondissements. Le rattachement des 5^e et 6^e arrondissements, quartiers où les difficultés sociales n'ont pas la même acuité, au projet n'est pas innocent, il s'est révélé nécessaire pour le vote des

²⁵ Bonnafé (Marie), *Les livres c'est bon pour les bébés*, Paris, Calmann-Lévy, 1994, p.178

²⁶ Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de la Ville de Paris.

²⁷ Direction Régionale des Affaires Culturelles.

subventions au Conseil de Paris, certains élus reprochant au projet de ne concerner que des publics dits « défavorisés ».

Les actions menées par « LIRE à Paris », dans le cadre de ce projet, s'orientent autour de quatre axes :

- des animations autour du livre en salle d'attente de consultation des Centres de PMI : lectures individuelles assurées par une conteuse-liseuse en présence des parents et du personnel de la PMI.
- des activités menées autour du livre en direction des assistantes maternelles : accueil des assistantes maternelles dans les bibliothèques du réseau et sensibilisation à la littérature jeunesse en collaboration avec les bibliothécaires.
- des manifestations ou activités ponctuelles dans les établissements de garde ou les bibliothèques en direction des petits enfants et de leurs parents.
- des observatoires : partages des observations sur les pratiques de lecture des jeunes enfants recueillies par les lectrices de l'association, les bibliothécaires et les personnels de structures d'accueil de la Petite Enfance.

La coordination de ces actions est gérée sur chaque arrondissement par un comité de pilotage d'arrondissement, composé d'une coordinatrice de PMI (DASES), d'un médecin de PMI, d'un bibliothécaire référent, d'un membre du conseil d'administration de « LIRE à Paris », du responsable de secteur « LIRE à Paris » et d'une conseillère socio-éducative de PMI.

Actuellement, les lectrices sont en formation alternée dans les bibliothèques et les structures petite enfance partenaires (crèches, haltes-garderies...) pour l'expérience de terrain et suivent des séminaires théoriques dispensés à la fois par des professionnels de la Petite Enfance (ACCES, pédopsychiatre²⁸), des bibliothécaires, des libraires... La grande diversité des exposés et la qualité des intervenants sont à souligner et à mettre en rapport avec la grande exigence formulée par les partenaires quant à la qualité des interventions en direction des publics. Par ailleurs, lors de la dernière réunion de concertation pour le 19^e arrondissement²⁹, les partenaires ont insisté sur la difficulté du travail des lectrices en PMI, difficulté liée à la détresse des familles se rendant dans les PMI, et la nécessité d'un accompagnement prolongeant une formation de qualité.

²⁸ Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris.

²⁹ Réunion qui s'est déroulée le 5/10/1999 à la bibliothèque Crimée, et qui réunissait une cinquantaine de personnes (bibliothécaires, directrices de crèche, de centres sociaux, coordinatrice « LIRE à Paris »...).

Si j'insiste autant sur l'association « LIRE à Paris », c'est parce que, d'une part, Blandine Aurenche fait parti de ses fondateurs et des bibliothécaires menant une réflexion sur la petite enfance depuis 10 ans, au même titre que Geneviève Patte fit parti des fondateurs d'ACCES, et que, d'autre part, la bibliothèque Crimée est un partenaire très actif de ce projet.

Ainsi, la bibliothèque accueille depuis neuf mois deux lectrices trois à quatre jours par semaine. En les associant aux activités menées en direction de la petite enfance par son personnel, elle les aide à appréhender une expérience de terrain riche, mais aussi les accompagne dans leur réflexion théorique, par le soutien que leur apporte la bibliothécaire en charge de ces questions³⁰. A terme, les lectrices vont se dégager des activités qu'elles mènent dans les bibliothèques et les structures d'accueil de la petite enfance pour se consacrer au travail dans les PMI ; cependant, les bibliothèques resteront des ports d'attache.

Si la bibliothèque Crimée est apparue un partenaire naturel dans le cadre du projet conduit par l'association « LIRE à Paris », c'est sans doute parce qu'elle tente d'appliquer au quotidien les pratiques de lecture défendues par ACCES avec les tout-petits, mais aussi avec les plus grands.

2.La médiation au quotidien : un projet aux multiples facettes

Dans un environnement où les enfants sont la plupart du temps livrés à eux-mêmes et pour qui les relations avec les adultes se résument à des rapports de force, Blandine Aurenche a fait le choix de travailler sur la restauration du lien social mais aussi humain des enfants et de leurs familles. Si je parle de choix, c'est pour souligner les implications que celui recouvre dans le fonctionnement quotidien de la bibliothèque. Dans la pratique, ce choix se traduit par la permanence de lectures individuelles dans l'espace ouvert des albums. Pendant toutes les plages horaires consacrées au service public, deux bibliothécaires se tiennent, dans cet espace convivial, à la disposition des enfants pour leur lire des histoires, et ce dans les conditions intimistes de la lecture à la maison (moment privilégié que peu d'enfants fréquentant la bibliothèque connaissent

³⁰ Il s'agit d'une bibliothécaire ayant le statut d'adjointe administrative des bibliothèques, mais qui a toujours assumé de grandes responsabilités. Si j'ouvre cette parenthèse, c'est pour souligner le décalage

effectivement à la maison). Cette activité dite du « un pour un » est très appréciée des enfants, certains se constituent de véritables piles d'albums ou de premières lectures pour que ce moment dure le plus longtemps possible. Avant tout soucieux d'entretenir le goût de la lecture, les bibliothécaires lisent aux enfants quel que soit leur âge, qu'ils sachent lire ou non, et quel que soit les livres sans entrer dans des considérations de niveaux. Dans une bibliothèque telle que Crimée, ces lectures à la demande sont intéressantes à plus d'un titre. D'une part, elles permettent d'entretenir de bons rapports avec les enfants, qui comme le soulignait Isabelle Antonutti, directrice de la bibliothèque municipale de Bezons³¹, « ne se sentent plus en droit de mettre le bazar à la bibliothèque quand ils connaissent personnellement les bibliothécaires » ; la familiarité introduite par ces lectures prend une dimension encore plus importante au moment du passage à l'adolescence. D'autre part, ces lectures individuelles dans le contexte de la collectivité « bibliothèque » sont un bon moyen de se rapprocher des parents. Quand le bibliothécaire lit une histoire, il donne pour de nombreux parents une légitimité à l'acte de loisir que représente pour eux la lecture-plaisir ; il n'y a bien sur pas d'automatisme, mais certaines mamans qui se contentaient avant de déposer leurs enfants, s'installent maintenant avec eux pour écouter les histoires et parfois timidement se mettent à lire à leurs tout-petits. Par ailleurs, ces lectures permettent de repérer les difficultés familiales ou scolaires de certains enfants. Enfin, elles aident les bibliothécaires à affiner leur regard sur certains livres, à dépasser leurs a priori devant la perception parfois fondamentalement différente qu'en ont les enfants.

Parallèlement, deux bibliothécaires sont à la disposition des enfants dans l'espace consacré aux documentaires pour les aider dans leurs recherches mais aussi bien souvent pour leur travail scolaire. Il ne s'agit pas de faire du soutien scolaire, mais plutôt de prendre le temps d'expliquer un énoncé ou simplement de les encourager. Pendant, les heures d'ouverture aux publics, le travail des bibliothécaires se traduit par une très grande disponibilité et une occupation systématique de l'espace, les banques de prêt ne centralisent ni l'accueil, ni l'orientation et ne sont pas reconnues comme des lieux de retranchement.

que l'on trouve à de nombreux niveaux dans la fonction publique entre les statuts et les fonctions remplies par les personnels.

³¹ Intervention du 15/10/99 à Poitiers lors du stage sur « Le rôle social des médiathèques ».

Cette médiation au quotidien impose des choix qui rejaillissent sur le fonctionnement de la bibliothèque. D'une part, elle suppose la présence de six bibliothécaires minimum au service public (répartis comme je l'ai décrit plus haut), ainsi que des roulements réguliers entre les postes, car être disponible pour faire des devoirs ou lire des histoires pendant deux heures dans le fonds sonore d'une bibliothèque pour enfants (remuant ⁹ au demeurant) ne sont pas des activités de tout repos. L'investissement demandé à chaque bibliothécaire peut, dans ce cadre, paraître considérable. Le travail interne de bibliographie, d'analyse critique ne peut plus se décliner de la même manière. Si les bibliothécaires de Crimée assistent à de nombreux comités de lecture et suivent avec attention l'actualité littéraire, ils reconnaissent que sans le travail d'analyse fait par des bibliothèques telle que l'Heure Joyeuse, qui d'une certaine façon garantissent la qualité de l'offre présente sur le réseau, ils ne pourraient pas faire cette médiation au quotidien dans de bonnes conditions.

Dans le même ordre d'idée, la bibliothèque ne peut pas proposer des animations tout azimut, faute de personnel pour les assumer. Par rapport à une bibliothèque comme celle de Bobigny, particulièrement dynamique dans le domaine des animations, l'offre proposée à Crimée peut paraître restreinte : heure du conte tous les mercredis, atelier journal une fois par semaine, club de lecture Ados une fois par mois, lecture suivie à haute voix deux fois par semaine et écoute individuelle de cassettes audio une fois par semaine. Cependant, d'autres activités plus spécifiques à la petite enfance et aux parents, hors horaires d'ouverture au public, ont été mises en place. La gestion au quotidien de ces activités ajoutée à la disponibilité nécessaire du personnel n'est possible que grâce à la spécialisation de certains bibliothécaires qui, en dehors de toute considération de statut, prennent en charge des secteurs entiers, et ce au détriment d'une certaine polyvalence du métier de bibliothécaire. Cela suppose aussi que certains membres de l'équipe acceptent de décharger d'une partie du travail interne leurs collègues, sans pour autant se sentir frustrés.

3. Les animations faites en direction des scolaires

Les activités proposées au monde scolaire doivent être envisagées à la fois comme une fin et comme un moyen du projet d'établissement de la bibliothèque Crimée. En effet, l'aspect sélectif des relations entretenues par la bibliothèque avec les écoles peut être considéré comme le revers de la médaille des deux autres orientations, très dévoreuses de temps et de personnel, que soutient la bibliothèque ; cependant il peut être aussi compris comme le moyen d'instaurer une collaboration véritablement fructueuse avec les écoles.

Très longtemps, les bibliothécaires sont restés cantonnés dans le schéma classique de la réception des classes des écoles environnantes pour des visites découverte de la bibliothèque. L'évaluation de ces visites a fait ressortir une grande insatisfaction du côté des bibliothécaires. Travaillant de plus en plus dans la direction d'une rencontre individuelle autour du livre et non instrumentalisée, ils ressentaient ces visites collectives comme ayant quasiment un caractère obligatoire pour les enseignants et perdant leur sens. Beaucoup de bibliothécaires qualifiaient ces visites de « visites piscine », remarquant que contrairement à la piscine, la découverte de la bibliothèque dans ce contexte ne présageait en rien de la fréquentation future des enfants. Ces réflexions ainsi que l'afflux des demandes de la part des enseignants ont conduit l'équipe à s'interroger sur le type de relations qu'elle souhaitait entretenir avec l'école. Cette interrogation a débouché sur la rédaction d'un projet formalisé³² qui a été présenté à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, en charge de la R.E.P. 15. L'équipe a formulé clairement dans ce projet les objectifs poursuivis par la bibliothèque :

- « favoriser l'usage libre et individuel de la bibliothèque et de la lecture par les enfants
- faire connaître la littérature de jeunesse aux enseignants et aides-éducateurs
- accueillir les familles à la bibliothèque et mieux les impliquer dans les actions autour de la lecture
- améliorer les contacts de la bibliothèque avec les BCD et les CDI
- encourager la production écrite des enfants. »

³² « Partenariat REP 15/Bibliothèque Crimée. Projet 1999-2000 » mis en annexe 3.

De fait, si toutes les actions proposées par la bibliothèque concourent au projet d'établissement, deux d'entre elles se distinguent par leur originalité. Il s'agit, dans un premier temps, de dépasser la notion de « lecture-apprentissage », en proposant sur le modèle de ce qui se fait dans les murs de la bibliothèque des lectures individuelles à la fois pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. Deux à trois bibliothécaires se rendent dans une classe et avec l'aide de l'enseignant et de parents volontaires lisent à la demande. Dans le même ordre d'idée, une petite équipe de la bibliothèque se rend à l'école avec une sélection d'albums une fois par semaine et propose aux enfants des lectures individuelles hors temps scolaire, ce sont dans les écoles maternelles les « lectures-goûter » faites au moment où les parents viennent chercher les enfants, et les « lectures-préau » dans les écoles primaires pendant les récréations de cantine. Par ces biais, la bibliothèque souhaite impliquer d'avantage les familles qui à la bibliothèque comme à l'école restent très souvent en retrait.

Par ailleurs, la bibliothèque propose aux enseignants des activités destinées à leur faire découvrir les richesses de la littérature jeunesse, trop souvent mal connue et dévalorisée. Un premier contact est établi avec les enseignants par la présentation à la bibliothèque, une fois par trimestre, de nouveautés. Pendant l'heure du déjeuner, bibliothécaires et enseignants pique-niquent autour d'une sélection de livres. A l'issue de ce moment très convivial, les enseignants remplissent une fiche précisant les activités qu'ils souhaitent mener avec la bibliothèque, et sont invités à emprunter les livres qui leur ont été présentés. Cette première approche est prolongée par la mise en place de comités de lecture avec les enseignants. Se déroulant un samedi libéré tous les deux mois, ces comités de lecture ont été pensés sous la forme d'un échange entre bibliothécaires et enseignants sur les pratiques de lecture des enfants. C'est aussi l'occasion de parler de façon plus individuelle des enfants, et notamment des enfants en échec scolaire qui fréquentent régulièrement la bibliothèque.

CONCLUSION

Comme je l'ai déjà dit en préambule mon stage à la bibliothèque Crimée a été très riche. Si globalement je suis en mesure d'évaluer les pratiques, mais aussi les notions plus théoriques acquises lors de ce stage, définir et lister les tâches que j'ai accomplies se révèle être moins aisé.

Intégrée dans une équipe, j'ai suivi les différents projets en cours et j'ai participé à leur mise en place. Ainsi, je me suis rendue avec les autres membres de la bibliothèque dans les écoles afin de leur présenter les activités proposées pour cette année 1999-2000, et j'ai participé aux présentations de nouveautés faites à deux reprises pour les enseignants. Dans le même ordre d'idée, j'ai fait beaucoup de « service public » version Crimée, c'est-à-dire de la lecture individuelle dans la bibliothèque et hors les murs avec ATD Quart-Monde, de l'aide aux devoirs, de la recherche bibliographique... La visite d'autres établissements en région parisienne, mais aussi en Province m'a permis de discerner à la fois ce qui dans l'expérience de Crimée relevait de la situation locale et ce qui fait le corps des missions d'une bibliothèque. *lute*

De par la durée de mon stage, je n'ai pu prétendre rendre de véritables services à la bibliothèque dans les domaines qui la préoccupent, à savoir la recherche de nouveaux partenaires en rapport avec l'évolution de ses missions. Cependant, en participant aux réunions de concertation avec les différents partenaires, j'ai pu parfois apporter un certain recul à la réflexion, et faire part des expériences faites dans d'autres établissements.

La bibliothèque Crimée est un établissement riche, richesse de son équipe et de ses publics, j'espère avoir su saisir celle-ci et avoir la possibilité de transformer cette expérience lors de mon futur parcours professionnel .

ANNEXES

ANNEXE 1: Organigramme de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris

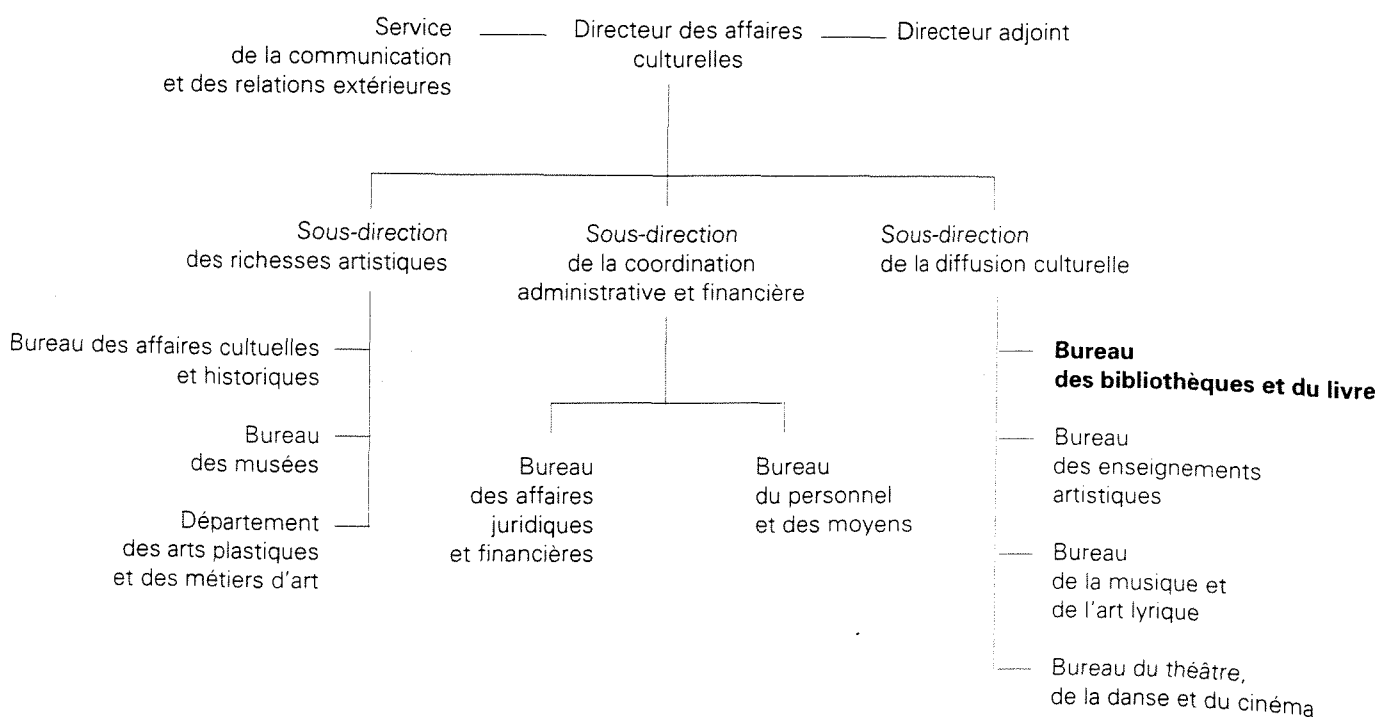
Bureau des bibliothèques et du livre
 Hôtel d'Albret
 31, rue des Francs-Bourgeois
 75188 Paris Cedex 04

Effectif : 44 personnes

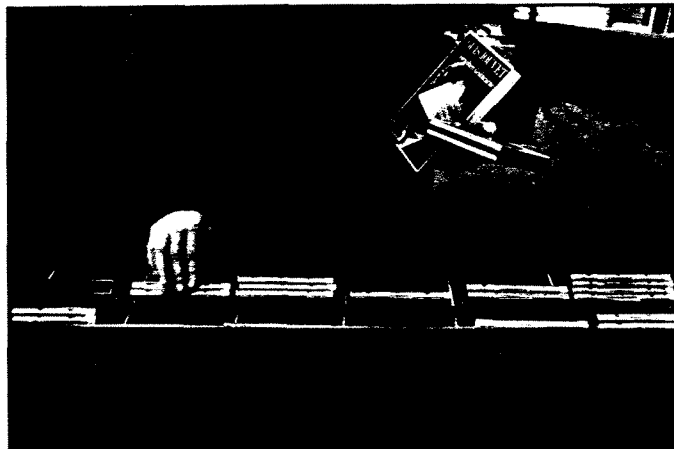
Bureau des bibliothèques et du livre

Au sein de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris, le bureau des bibliothèques et du livre propose les orientations générales des bibliothèques, met en place les moyens de leur fonctionnement, coordonne et contrôle leurs activités.

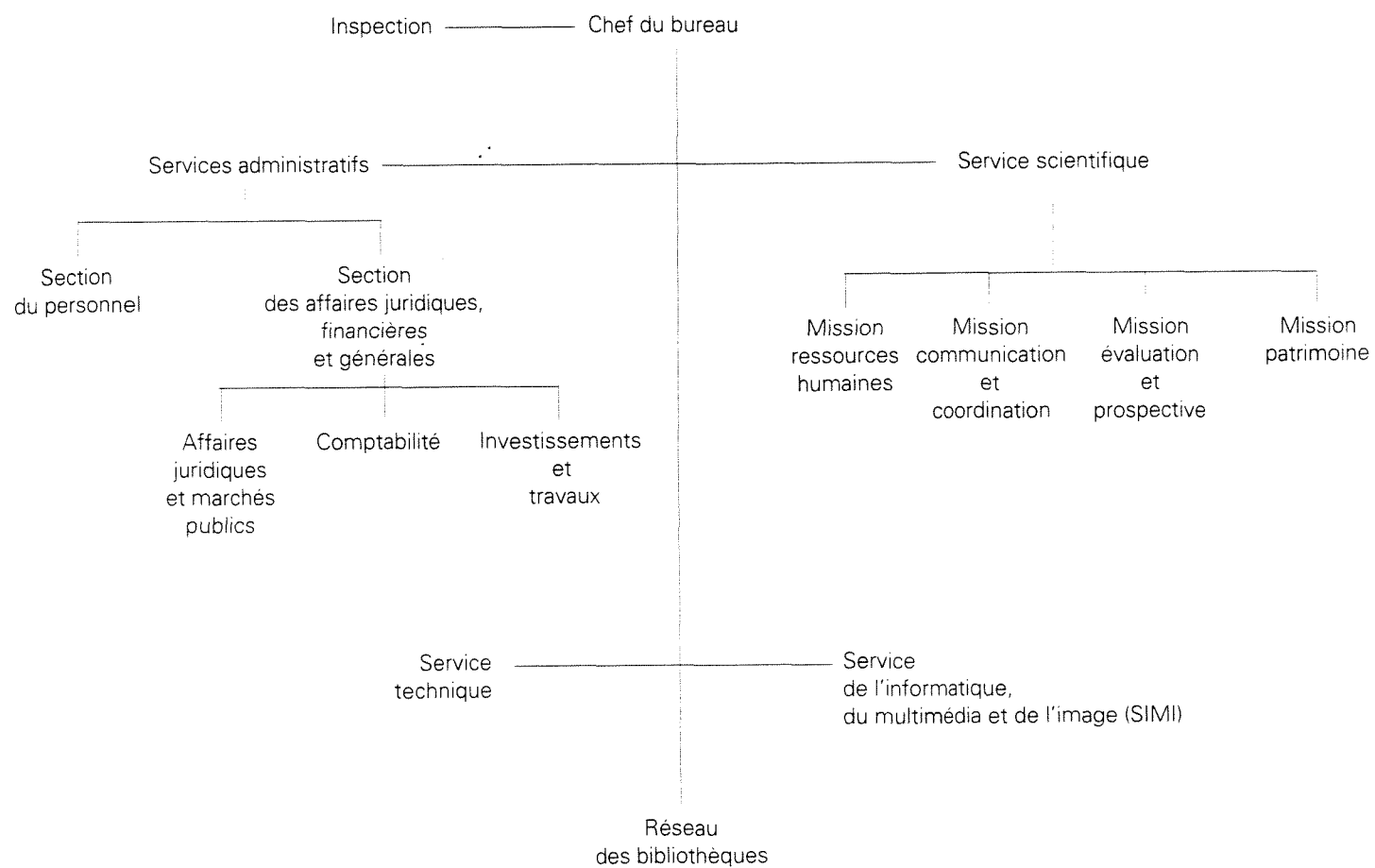
Organigramme de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris



ANNEXE 2: Organigramme du Bureau des Bibliothèques et du Livre de la Ville de Paris



Organigramme du bureau des bibliothèques et du livre



**ANNEXE 3: Partenariat REP 15 / Bibliothèque
Crimée Projet 1999-2000**

Partenariat
REP 15 / Bibliothèque Crimée
Projet 1999-2000

Objectifs :

- Favoriser l'usage libre et individuel de la bibliothèque et de la lecture par les enfants
- Faire connaître la littérature de jeunesse aux enseignants et aides-éducateurs
- Accueillir les familles à la bibliothèque et mieux les impliquer dans les actions autour de la lecture
- Améliorer les contacts de la bibliothèque avec les BCDet les CDI
- Encourager la production écrite des enfants

Condition du partenariat :

Rien ne sera entrepris sans la participation active de l'équipe pédagogique.

Maternelles et CP

Ces propositions pourraient concerner aussi les CE1

A-Visite des familles précédée par une visite de classe

1 / Les enfants viennent une première fois à la bibliothèque (si l'enseignant le juge utile) ; le plus d'adultes possible (bibliothécaires, parents accompagnateurs, enseignant, aide-éducateur) les accueillent pour leur lire ou leur présenter des livres (éventuellement diapos et K7 audio) par très petits groupes ou individuellement .

2 / Une deuxième visite avec les familles est prévue le plus rapidement possible un samedi matin "non libéré" :

L'enseignant donne rendez-vous aux enfants et à leur famille (les autres frères et soeurs sont bienvenus) vers 10h à la Bibliothèque. Il accueille les familles avec les bibliothécaires . L'accueil , autour d'un café et d'un petit goûter, est diversifié et le plus possible individualisé :

- histoires en diapos(en très petits groupes)
- contes(en très petits groupes)
- lectures d'albums
- écoute de K7-audio,
- visite de la bibliothèque pour les parents...

Les parents peuvent inscrire leurs enfants et emprunter des livres.

B - Lecture-goûter

Une première expérience sera faite à la maternelle Thionville.

Cette lecture individuelle proposée aux enfants de 17 à 18h, heure à laquelle leurs parents viennent les chercher, a pour but de sensibiliser les adultes à la lecture aux très jeunes enfants et les inviter peu à peu à se joindre à ce temps autour des livres.

Nous devons être nombreux pour cette lecture, afin de l'individualiser au maximum.

Vers 17h, une fois par semaine, le mardi, deux bibliothécaires viendront apporter livres et soutien pour ce temps de lecture individuelle dans le préau, avec la directrice, les animateurs qui peuvent se libérer et, si possible des parents.

C - Une expérience de lecture "à la demande"

Une expérience pourrait être envisagée avec des mamans ou des papas qui accepteraient de venir tous les 15 jours dans une classe pour un temps de lecture "à la demande".L'objectif est de mieux sensibiliser des parents à la lecture des enfants

Les bibliothécaires apportent une trentaine d'albums, dont les adultes présents (maîtresse, bibliothécaires, parents, personnel de service...) proposent la lecture aux enfants d'une manière individualisée (comme à la maison).

Les séances sont suivies d'une courte synthèse avec les adultes permettant de mieux découvrir certains albums, mieux percevoir les réactions des enfants, etc...

D - Prêt collectif

Prêt de caisses de 30 à 50 livres à la demande pour un trimestre .

La caisse peut être constituée autour d'un thème à la demande de l'enseignant; le choix peut également être fait avec lui.

E- Comités de lecture avec les enseignants :

Ces Comités de lecture sont l'occasion de mieux connaître la littérature de jeunesse, suivre la production et échanger autour de ces livres et de l'usage qu'en font les enfants.

Les séances auront lieu lors de samedis libérés

Ces partages permettront de mieux observer les pratiques de lecture des enfants, à partir de livres présentés aux enseignants (séances éventuellement ouvertes à d'autres personnes: aides-éducateurs, personnel de service ou parents participant à des animations du livres, etc..) par des bibliothécaires . Ces livres sont prêtés aux enseignants afin qu'ils les testent eux-même avec les enfants .

Il serait intéressant de proposer ces livres sous forme de lectures individuelles aux enfants

F - Présentations de nouveautés ou de thématiques

1 fois par trimestre, **le MARDI entre 11h30 et 13h30, à la bibliothèque** , présentation d'albums, contes, documentaires, K7, diapos ou livres pour adultes; séances accompagnées de prêts de livres (*on peut apporter son sandwich, ou nous prévenir pour que nous commandions un plat chez le traiteur chinois (25f)...nous offrirons le café !*)

G - Participation à l'Observatoire et aux Comités de lecture de la petite enfance (réservée aux Petites Sections de maternelle)

2 fois par trimestre, le personnel des établissements d'accueil des moins de 3 ans , des Jardins d'enfants et des Bibliothèques du 19ème arrondissement, se retrouvent pour partager des observations sur les pratiques de lecture des très jeunes enfants, avec la participation d'une psychanalyste.

Les observatoires ont lieu, alternativement, à la bibliothèque Crimée ou Benjamin Rabier (rue de Flandre), 2 vendredis par trimestre, de 13h à 15 h.

Les maîtresses de petite section de maternelle y sont les bienvenues. Il est nécessaire de s'inscrire pour recevoir l'information.

Primaires

Ces propositions concernent les cycles CE2-CM, éventuellement les CE1

A - Lecture -préau :

Cette idée avait été suggérée par des parents, à la suite d'une réunion sur la violence à l'école. Il s'agit d'offrir un temps calme autour du livre pendant la récréation de cantine, de façon tout à fait gratuite et la plus individualisée possible. Il serait souhaitable qu'elle soit l'occasion d'une réflexion avec les enseignants et l'animateur de BCD.

Pendant la récréation de cantine, une fois par semaine, le jeudi de 12h15 à 13h15, des bibliothécaires proposent de lire à la demande aux enfants, dans le préau. Nous souhaitons qu'une évaluation soit faite avec le directeur en février et en juin.

B - Visite de la bibliothèque :

1 / visite préalable de la bibliothèque par l'enseignant afin que nous puissions lui présenter le fonds et la configuration de la bibliothèque : il pourra ainsi mieux préparer la visite en connaissant déjà le lieu et ses ressources..

2 / visite de la bibliothèque par les enfants : la classe est répartie par tous petits groupes, pilotés par des bibliothécaires, l'enseignant, un aide-éducateur, l'animateur de BCD, en partant le plus possible du désir des enfants : fouiller dans les étagères, se faire lire quelques pages, chercher un document dans la base informatisée.

Il ne s'agit pas de faire une recherche documentaire, mais de découvrir la variété de l'offre documentaire, et des types de documents, d'apprendre à se repérer dans l'espace...et de susciter l'envie de revenir.

C - Présentation de romans :

Nous voudrions provoquer une dynamique de lecture dans la classe : les adultes présentent quelques livres qui sont ensuite prêtés en plusieurs exemplaires à la classe ; il s'agit alors de faire circuler le plus possible les livres dans la classe, puis de partager autour de ces livres entre enfants et adultes. Il nous semble important, pour l'efficacité de cette action, que la lecture ne soit pas obligatoire et ne donne pas lieu à des exercices ou fiches de lecture.

Les bibliothécaires proposeront à l'enseignant plusieurs livres, puis, une fois le choix établi avec lui, enseignant et bibliothécaires (animateur de BCD?) présenteront aux enfants 6 ou 7 titres en plusieurs exemplaires.

Le débat autour des livres lus sera co-animé par un bibliothécaire et l'enseignant. D'autres adultes peuvent participer à ces présentations et ces débats (directeur, aides-éducateurs, etc..) : le résultat n'ensera que plus riche!

Il sera nécessaire de prévoir 4 ou 5 séances dans l'année, tantôt à la bibliothèque, tantôt à l'école.

D - pour les CM : "De la science à la science-fiction"

En lien avec la thématique retenue pour l'an 2000 par les Bibliothèques du 19ème, plusieurs propositions dont les modalités seront à envisager avec les enseignants de CM intéressés
La bibliothèque recevra une exposition du musée de l'Homme : "Tous parents, tous différents"; il y aura aussi des présentations de livres scientifiques, de romans sur ce thème; accueil d'expos conçues par les classes, travail autour de la génétique, invitation d'Albert Jacquart, etc...

Un calendrier sera établi pour le premier trimestre scolaire en fonction des collaborations envisagées, les séances pouvant alterner entre la bibliothèque et l'école.

E - Comités de lecture avec les enseignants :

Une à deux fois par trimestre, lors de samedis libérés, le samedi matin à l'école. La bibliothèque peut assurer un comité de lecture dans une seule école primaire cette année.

Il s'agit de partages d'observation sur les pratiques de lecture des enfants, à partir de livres présentés à l'école par des bibliothécaires. Ces livres sont prêtés aux enseignants et à l'animateur de BCD ou à l'aide-éducateur, afin qu'ils les lisent eux-même et les testent auprès des enfants.

F - Présentations de nouveautés ou de thématiques

Une fois par trimestre, pour les enseignants et aides-éducateurs, **à la bibliothèque, un mardi de 11h45 à 13h15**, présentation d'albums, contes, romans, documentaires, K7, diapos ou livres pour adultes; séances accompagnées de prêts de livres (*on peut apporter son sandwich, ou nous prévenir pour que nous commandions un plat chez le traiteur chinois (25f)... nous offrirons le café !*)

G- Prêt collectif

Prêt de caisses de 30 à 50 livres à la demande pour un trimestre. La caisse peut être constituée autour d'un thème à la demande de l'enseignant ou de l'animateur de la BCD; le choix peut également être fait avec lui.

H - Productions d'enfants exposées à la bibliothèque

Soit dans le cadre du Journal : "le Petit Crimée", soit sous forme de panneaux, d'un grand cahier exposé à la bibliothèque : articles, opinions sur des livres, poèmes, dessins, etc...

Collèges et Lycées

A - Lectures de Nouvelles

Poursuivre l'expérience amorcée depuis 2 ans avec le LEP d'Alembert : lecture de Nouvelles à de très petits groupes d'adolescents

B - Club de lecture avec une classe

Il s'agit de provoquer une dynamique de lecture dans la classe : les adultes présentent quelques livres qui sont ensuite prêtés en plusieurs exemplaires à la classe ; il faut alors faire circuler le plus possible les livres dans la classe, puis de partager autour de ces livres entre élèves et adultes.

L'action se met en place en concertation avec le responsable du CDI. Les bibliothécaires et le documentaliste proposeront à l'enseignant plusieurs livres, puis, une fois le choix établi, enseignant et bibliothécaires présenteront aux élèves les divers titres.

D'autres adultes peuvent participer à ces présentations et ces débats (Documentaliste, aides-éducateurs, etc..)

Bien sûr, les lectures ne sont pas obligatoires et ne donnent lieu à aucun exercice ou fiche de lecture. par contre, des élèves pourront écrire des critiques pour le journal de la Bibliothèque ou un journal de collège.

4 ou 5 séances sont nécessaires et peuvent avoir lieu au Collège.

D- "De la science à la science-fiction"

En lien avec la thématique retenue pour l'an 2000 par les Bibliothèques du 19ème, plusieurs propositions dont les modalités seront à envisager avec les enseignants de biologie et de français intéressés

1 / La bibliothèque recevra une exposition du Musée de l'Homme : "Tous parents, tous différents" pourra faire des présentations de livres scientifiques, de romans de science-fiction sur ce thème; accueil d'expos conçues par les classes, invitation d'Albert Jacquart, etc...

Un calendrier sera établi en fonction des collaborations envisagées, les séances pouvant alterner entre la bibliothèque et le Collège, durant le 1er trimestre 2000.

2 / Participation d'enseignants à la critique de livres de vulgarisation scientifique pour les jeunes

E - Participation au Club de lecture de la Bibliothèque

Depuis 2ans, chaque mois, à la bibliothèque, le samedi après-midi, des jeunes de 12 à 17 ans échangent sur leurs lectures avec des bibliothécaires : les livres, services de presse prêtés par la revue "Lecture-jeunes", sont préalablement présentés par les bibliothécaires.

Ces échanges peuvent donner lieu à des articles, à l'invitation d'écrivains.

CALENDRIER

1 -Présentation de livres et de nouveautés à la Bibliothèque CRIMEE:

pour les maternelles : le Mardi **19 Octobre** de 11h45 à 13h15

pour les primaires : le Mardi **26 Octobre** de 11h45 à 13h15

On peut apporter son sandwich, ou nous prévenir pour que nous commandions un plat chez le traiteur chinois (25f)...nous offrirons le café !

2 - Comités de lecture

Samedis libérés pouvant convenir à des comités de lecture:

1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
25 septembre	15 janvier	6 mai
9 octobre	11 mars	20 mai
30 octobre	1er avril	17 juin
20 novembre		
4 décembre		
18 décembre		

Stage pour les aides-éducateurs (emplois-jeunes)

Stages d'une semaine pour une vingtaine d'aides-éducateurs, les stagiaires étant reçus deux par deux par la Bibliothèque (soit 10 semaines d'accueil pour la Bibliothèque)

Calendrier établi avec l'I.E.N. , les écoles et M.M.Mignot en début d'année, après note au Bureau des Bibliothèques , à compter du 1er Novembre 99.

Contenu du stage :

- le livre et la bibliothèque : quelle lecture pour quel enjeu?
- connaître la littérature de jeunesse: collections, genres, principaux auteurs
- observer les pratiques de lecture des enfants
- se repérer dans la bibliothèque : le fonds, le classement, l'OPAC
- connaître le public d'une bibliothèque et le partenariat

Le stagiaire effectuera les horaires des bibliothécaires, les suivra dans leurs activités extérieures.

CONVENTION de PARTENARIAT

entre

d'une part :

Le Réseau d'Education Prioritaire numéro 15

représenté par :

L'Inspecteur de l'Education Nationale de la 28 ème circonscription de Paris : 41, rue de Tanger 75019 - PARIS

et, d'autre part :

La Bibliothèque Municipale de la Ville de Paris : "Crimée "

représentée par :

La Directrice de la bibliothèque : 42, rue Petit 75019 - PARIS

Il est convenu :

Article 1

Exposé des principes :

Afin de mieux faire découvrir et connaître la bibliothèque municipale locale aux élèves du Réseau d' Education Prioritaire numéro 15, et pour créer des relations nouvelles entre l'école et la société, une collaboration s'établit entre le REP 15 et la bibliothèque de proximité .

Cette collaboration prend la forme d'un jumelage entre le REP 15 et la bibliothèque pour organiser ensemble des actions en direction des établissements scolaires du premier et du second degré, des enseignants et d'une manière générale de l'ensemble de la population du réseau .

Les partenaires :

- tous les établissements scolaires : écoles, collèges, du REP 15
- la bibliothèque : choisie en fonction des objectifs, du contenu du projet et de sa proximité du Réseau 15 .

Le jumelage est inscrit dans le contrat de réussite du REP, les actions conduites y sont intégrées .

Les partenaires du REP concerné : Ville de Paris, Municipalité du XIX ème arrondissement sont informés et associés à cette opération .

Les responsables du jumelage définissent un cahier des charges dans lequel sont précisés la nature et les liens entre les partenaires de chaque action : les objectifs, les moyens mis en oeuvre, la valorisation . Ces actions n'entraînent aucun besoin de financement spécifique .

Article 2

Objectifs et modalités :

Ils mettent en évidence la complémentarité des objectifs d'apprentissage et des objectifs culturels .

Ils précisent :

- les actions pour les élèves ;
- les actions d'information et de formation pour les enseignants et les autres acteurs de l'équipe éducative ;
- les actions d'information et de participation des parents et des autres habitants du Réseau d' Education Prioritaire 15 .

Les objectifs définis permettent :

- de rapprocher les contenus des enseignements et les ressources des bibliothèques ;
- d'étudier l'ensemble des ressources du domaine des bibliothèques, médiathèques, dans toute sa diversité (littéraire, scientifique, historique, géographique, ethnologique, artistique, plastique, technique et industriel) en recherchant leurs usages pédagogiques et culturels ;
- de découvrir la bibliothèque partenaire comme une entreprise dans laquelle coexiste la multiplicité des fonctions suivantes : accueil, communication, documentation, classement, exposition, gestion et maintenance .
- de rendre, dans le REP 15, la bibliothèque " présente" .

les modalités :

La mise en oeuvre du projet devra :

- prendre appui sur les dispositifs existants : action culturelle, éventuellement " classe culturelle", ateliers d'écriture et de pratique littéraire, actions éducatives innovantes, visites-conférences, participation aux actions de formation des enseignants, contrat éducatif local .

- être accompagnée d'actions d'information et de formation organisées spécifiquement pour les équipes éducatives et particulièrement des aides-éducateurs en postes dans les établissements scolaires .

- participer à des moments importants de la vie des établissements scolaires du REP 15 et du quartier, et aux diverses actions culturelles organisées (de types : expositions, la semaine du livre ou autres) .

- mettre en place un dispositif d'évaluation qui devra permettre notamment d'apporter des éléments de réponse sur les points suivants :

- les apports de l'opération en ce qui concerne les élèves : connaissance, compétences et attitudes acquises, notamment en lecture et en écriture,
- les apports en ce qui concerne les enseignants et les personnels de la bibliothèque concernée (éventuellement : nouvelles approches de l'usage pédagogique et culturel de la bibliothèque municipale),
- les apports de l'opération dans la relation tripartite : bibliothèque, milieu scolaire et quartier .

Les responsables pédagogiques et académiques premier et second degré seront tenus régulièrement informés du déroulement de l'opération .

Un document d'évaluation sera annexé annuellement au contrat de réussite .

Article 3

Valorisation :

Le jumelage serait valorisé par :

- Une information donnée dans les journaux scolaires, dans un document élaboré en direction des acteurs du REP et éventuellement dans des publications spécialisées de l'Education Nationale, des bibliothèques municipales de la Ville de Paris, de la municipalité du XIX ème arrondissement .

Article 4

Durée :

Le jumelage est prévu pour la durée du contrat de réussite soit du 01 / 09 / 1999 au 01 / 09 / 2002 .

